



Avantages
considérables
pour les
employeurs

Restauration du personnel efficace et en toute simplicité

Depuis 1961, nous proposons un mode de paiement dans la restauration sans espèces, disponible à l'échelle suisse. Plus de 700 employeurs profitent déjà de cette alternative avantageuse aux restaurants d'entreprise ainsi qu'aux notes de frais.

LUNCH-CHECK SUISSE
LA DEVISE LA PLUS SAVOUREUSE DE SUISSE.





Simple,
avantageux
et rapide



Investissez dans le bien-être de vos collaborateurs et offrez-leur un complément salarial attrayant et sympathique.

pour les employeurs

- Jusqu'au plafond légal, exonérés de toutes charges sociales
- Pas de coûts d'infrastructure de restauration - l'alternative au restaurant du personnel
- Pour tous les collaborateurs, indépendamment du site ou du taux d'occupation
- Crédits utilisables exclusivement pour régler des frais de restauration
- Solutions individuelles pour la gestion des crédits des collaborateurs

pour les employés

- Exonérés d'impôt sur le revenu jusqu'au plafond légal
- Paiement facile dans plus de 8000 établissements affiliés, pour une restauration individuelle et variée
- La pause de midi reste un moment convivial qui renforce l'esprit d'équipe et améliore la motivation
- Payer par App ou par carte en toute simplicité, sans code NIP

« L'avantage accessoire » le plus social et le plus apprécié avec effet positif avéré sur la détente et la concentration des collaborateurs.

Exonération des charges sociales

Contrairement aux repas réglés en espèces, les indemnités Lunch-Check sont exonérées de toutes charges sociales jusqu'à CHF 2160 par an et par collaborateur (CHF 180 par mois). Elles n'ont donc pas à être déclarées comme salaire. Grâce à l'exonération des charges sociales (env. 15 %), **Lunch-Check permet d'économiser jusqu'à CHF 324 par collaborateur et par an.**

Calculez en ligne le potentiel d'économie pour votre entreprise!

À noter: les économies d'impôt réalisées par l'employé dépendent du montant des cotisations patronales ainsi que du taux d'imposition appliqué. Pour en savoir plus sur la déclaration fiscale de la carte Lunch-Check, rendez-vous sur notre site Internet: **lunch-check.ch**.





**Lunch-Check
comme cadeau**



La carte cadeau Lunch-Check jusqu'à CHF 500 par collaborateur et par événement est considérée comme un cadeau en nature et non imposable.

Vous recherchez un cadeau approprié pour vos partenaires commerciaux, vos clients ou vos collaborateurs? Les cartes cadeaux sont valables de manière illimitée dans plus de 8000 restaurants dans toute la Suisse.

À commander en ligne sur **lunch-check.ch**

Votre commande, s'il vous plaît !

Avez-vous des questions? Nous vous répondrons avec plaisir. Contactez-nous par téléphone ou par e-mail. Ou demandez la carte Lunch-Check en ligne.

Lunch-Check Suisse

Place Chauderon 3
1003 Lausanne
+41 (0)21 966 80 99
lunch-check.ch/employeurs
info@lunch-check.ch



Lunch-Check en bref sur YouTube